

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

Bureau à Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,
Directeur de la rédaction.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 12 AVRIL 1902.

R. Aimé Tison,
Gerant et Secrétaire de la rédaction.

AVIS IMPORTANT

Nous tenons à avertir nos clients et abonnés que toutes les affaires concernant l'administration du journal doivent se faire à notre bureau à Saint-Jérôme.

Les paiements pour abonnements doivent être adressés soit à M. de Martigny, qui est autorisé à en donner quittance, soit simplement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Quant à ce qui concerne les annonces, impressions, etc., les remises doivent être adressées exclusivement à "LA NATION, Saint-Jérôme."

Nos clients s'exposent à payer deux fois s'ils négligent de se conformer à cet avis.

LE GÉRANT.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

SOMMAIRE

L'Empire qu'il faut
Sus aux endormeurs
Tory !
Le franc n'est pas franc
La ferme canadienne
Choses de la semaine
Pour la paix
Une lettre de Guillaume II à Edouard [VII]

Les Boërs
Les deux angles
Les habits
Nouvelles de partout.
Feuilleton : LES JETONS MYSTÉRIEUX.

SAINT-JEROME, 12 AVRIL, 1902.

L'Empire qu'il faut

Au moment où nous écrivons ces lignes, il n'y a rien de nouveau relativement au prochain contingent. On attend paraît-il, à Ottawa, une demande formelle du Bureau de la guerre avant de donner la permission de recrutement. Les racontars vont leur train et d'aucuns soutiennent qu'il pourrait n'y avoir pas de contingent du tout. Ce n'est pourtant pas parce que la guerre est finie ou achève, mais le Canada y mettrait tant de façons que M. Chamberlain préférerait se passer de nos soldats plutôt que d'en passer par notre libre direction dans cette affaire, toute impériale à ses yeux, mais toute canadienne aux nôtres.

Les journaux tories proprement dits voient d'un œil très rechignard les lenteurs et les réserves du gouvernement canadien et ils dénoncent comme suspect son refus de discuter, à la prochaine conférence des Premiers-Ministres coloniaux, tout dessein d'altérer le

statu quo à nous garanti par la constitution impériale.

Contingent et conférence pourraient bien, l'un portant l'autre, amener chez nous des situations politiques nouvelles au point de vue des partis, et, en Angleterre, désiller bien des yeux sur ce qu'il faut entendre par loyalisme à l'Empire britannique, amour du lien colonial et dévouement à la politique impériale de Chamberlain, poussé jusqu'à l'aveuglement, savoir à l'aveuglement de nos aspirations nationales.

"Tout pour l'Empire, l'Empire pour tous" est une belle devise à proclamer dans les *after dinner speeches*, mais quand, en fait, elle ne tourne qu'à l'écrasement des petits et au triomphe d'une politique du plus intransigeant égoïsme, nous n'avons que faire de nous y arrêter. Passons notre chemin en saluant l'enseigne, si nous voulons, mais sans oublier que la vraie devise des Canadiens depuis plus de cinquante ans a été "le Canada pour les Canadiens" et "avant tout soyons Canadiens."

À écouter un trop grand nombre de journaux de notre pays, il n'y a plus qu'un objectif aux yeux d'un patriote digne de ce nom : c'est l'empire britannique, l'unité de l'empire, la glorification de l'Empire. Du Canada, empire par lui-même, il n'y a pas grand-chose à dire, c'est histoire du passé et la transformation a obtenu aujourd'hui même, demain le plus tard, c'est la fusion de toutes les dépendances coloniales dans le grand tout britannique. C'est à cela que l'on veut une allégerance immédiate, sans laquelle tout coloniste, le Premier Ministre du Canada d'abord, devient suspect.

Ces jingoes vont bien trop vite en besogne et la loyauté au Canada d'abord, avant tout, par-dessus tout, restera encore longtemps l'apanage de notre population et des hommes d'Etat dirigeants.

Le Canada ne se trouve pas dans la même position que les colonies importantes, il est vrai, mais *désespérément* isolées, comme l'Afrique Australe et l'Australie. Il vit au milieu d'un monde puissant, je dirai plus puissant à bien des points de vue que la Grande-Bretagne même, le monde américain. Est-il raisonnable que s'il nous faut renoncer à former par nous-mêmes une

nation indépendante, un empire canadien, nous allions nous précipiter dans le gouffre pan-britannique au lieu de marcher de pair avec un voisin tout aussi riche et pour le moins tout aussi libéral et généreux que notre suzerain qui vit à 3,000 milles de nous, sous des conditions d'existence qui nous sont toutes étrangères quand elles ne sont pas opposées et hostiles, directement, à nos propres moyens d'existence.

S'il faut au Canada vivre d'Impérialisme quelconque que ce soit de l'Impérialisme américain qui nous parle de toutes les choses de notre temps et de notre continent et non d'Impérialisme *britisher* qui ne nous dit rien de tout cela.

L'idée est un peu hardie, dans les circonstances, ou l'Impérialisme a pris corps et s'est fait jusqu'à ces derniers temps facteur menaçant, mais elle n'est pas nouvelle puisqu'elle remonte au discours de M. L. O. David, en Chambre d'Assemblée à Québec, en 1889 alors que l'Impérialisme n'était vraiment qu'une ombre, un fantôme qui s'est vite évanoui sous l'effet des déclarations catégoriques de nos hommes d'Etat canadiens, Macdonald, Langevin, Chapleau et Laurier même, si je me souviens bien.

G. A. NANTEL.

7 avril 1902.

Sus aux endormeurs

Sous le titre "La session provinciale" "Son œuvre et ses résultats", *Le Soleil* de Québec, nous entretenons des faits et des gestes de nos législateurs et il proclame leur grandeur devant la tourbe des naïfs et des badauds qui le croiront parce qu'ils ne lisent pas d'autre journal."

"Plus de deux cents projets de loi, dit le confrère, ont été, en quarante jours examinés, pesés, modifiés, révisés, adoptés ou rejetés par nos législateurs.

Quarante jours ! sur lesquels pas moins de vingt ont été employés à ne rien faire du tout ou à des discussions oiseuses, cela fait exactement vingt jours de travail pour 200 bills, soit une moyenne de dix par jour !!

Il y a là quoi causer de la frayeur aux contribuables de cette province, non de quoi les remplir d'admiration. Malheur à qui se trouve pris dans cette machine humaine que l'on peut appeler la machine à lois de Québec. S'il n'en sort pas moulu, meurtri, échappé il peut se déclarer heureux.

Au fait, notre Législature ne légifère pas, en se plaçant sur ce piedestal de justice et d'équité distributive qui fait la gloire et est la seule raison d'être des grands parlements, mais elle est devenue le rendez-vous de toutes les haines de parti, de toutes les vengeances personnelles que l'on retrouve dans nos corps municipaux qui ont le moins de souci de leur dignité et de leur fonction.

Un acte notarié, de vente ou de partage est-il défectueux, vite on a recours à la Chambre de Québec pour en redresser les vices suivant les désirs des intéressés. Un testament froisse-t-il certaines ambitions, certains calculs, vite on le fera casser sans tenir le moindre compte des désirs évidents du testateur. Un raté quelconque, un *collé* dirait Hugues Leroux, aux examens proposés par un corps professionnel, demande-t-il de devenir avocat, médecin ou notaire de par la volonté du Parlement, il trouvera assez de partisans pour l'encourager et assez de voteurs pour l'admettre malgré Minerve et malgré le bon sens commun. Voilà la sorte de législation qu'on a passée à l'épouvante à Québec à la dernière session et ce qui suffit pour valoir des louanges du *Soleil* égales à celles qu'il décernerait à un Parlement conduit par un d'Israëli, un Gladstone, un Macdonald, un Thompson ou un Laurier. Pourtant ce seul fait de brasser autant d'intérêts privés en un si court espace de temps et avec si peu de réflexions donnerait le vertige à tout électeur qui voudrait y réfléchir un peu.

Sous le rapport de la législation d'ordre et d'intérêt public, nous l'avons déjà dit, il n'y a rien qui se soit passé à Québec digne de mention ; mais beaucoup peuvent s'alarmer de la légèreté désolante avec laquelle notre Chambre basse s'est occupée, pour les sacrifier, des questions comme celles de notre autonomie judiciaire et du rajustement du subside fédéral.

De l'exposé budgétaire, il ressort clairement que nous n'avons aucune ressource en rapport avec les exigences de l'instruction publique, de l'agriculture et de la colonisation. Aurions-nous besoin de preuves à cet effet autres que les chiffres et les aveux de M. Duffy lui-même que nous en trouverions abondamment dans les discours de M. Perrault et autres sur les résolutions de ce dernier.

La Commission sur la colonisation est à la fois un aveu de culpabilité et de faiblesse vis-à-vis les colons ; ce sera peut-être pire s'il est vrai qu'au fond de ce travail, il y a tout un plan de tracé pour couvrir de sa protection officielle les *concernes* américaines qui servent si bien les intérêts de gros bon-

nets mais non du menu peuple qu'est celui des colons.

Enfin *Le Soleil* s'aplatit devant l'imprimeur et le distributeur officiel de "Mon Premier Livre" et il range le hors d'œuvre de M. Turgeon parmi les résultats de la session dont l'histoire parlera. Brr, brr !

L'histoire ne jaser pas autant que cela sur la dissertation, injuste vis-à-vis ses adversaires, terre à terre au point de vue des idées, et venant comme cheveu sur soupe, de M. Adéard Turgeon. La reculade de M. Lane mettait fin à toute comédie montée autour du nouvel impérialisme et qui devait, dans l'esprit des ministres provinciaux, faire croire aux populations de la cité de Québec que *Le Soleil* n'a jamais avoué la guerre pro-boère et n'a jamais défendu le projet d'impérialisation du Canada autant qu'il l'a pu pour courtoiser le patronage anglais. Il n'y avait pas besoin de motion Lane pour cette farce que les conclusions de la correspondance Laurier—Chamberlain rendaient oiseuse et inopportune.

Que reste-t-il donc de la dernière session pour justifier l'optimisme du *Soleil*, le grand rôle du leader de la Chambre et du gouvernement, M. Parent, et l'amour du bien public que ce journal prête trop volontiers aux représentants élus de la Province de Québec ? Rien de rien. Législation publique nulle ; tout le monde est d'accord là-dessus ; législation privée affreusement légère et dictée par le plus étroit esprit de parti et de camaraderie—pour ne pas dire plus—; administration désastreuse au point de vue de la dépense puisque celle-ci dépasse de \$300,000 à \$400,000 la moyenne des dépenses ordinaires des administrations conservatrices ; désastreuse également au point de vue du progrès. La Province rétrograde au lieu d'avancer, en instruction publique, en colonisation et en agriculture.

Pendant qu'Ontario prend sur ces charges la construction du chemin de fer du Témiscamingue et son exploitation, nous voyons que le cabinet Parent se décide à voter quelques mille piastres à 20 milles de chemin de fer de Labelle au Nominique, quand il faudrait prolonger cette ligne de Labelle au Témiscamingue. Sait-on le résultat de cette initiative d'un côté et de cette inertie du nôtre ? Le développement de la vallée de l'Outaouais supérieur va se faire au bénéfice d'Ontario et non de Québec. C'est simplement un désastre pour nous.

Non, le cabinet n'est pas à la hauteur de son rôle, la législature n'a pas l'esprit public qu'il faut à un vrai parlement, elle n'est plus qu'une serre chaude où germent tous les ferments de disputes locales et de vengeances de clocher.

Pourtant elle est responsable du sort de toute une race qui se débat pour la vie et de toute une province qui s'étiole, languit et dépérit à côté du goheadisme américain et de l'initiative ontarienne.

Aussi bien, notre population ne fait-elle plus que 10 % d'augmentation au lieu des 25 % qu'elle a montré jusqu'en 1870.

Les organes de publicité chargés d'éclairer le public, grassement payés même par le gouvernement pour rem-



LES CONNAISSEURS
DEMANDENT LE

Pur Brandy Espagnol

JIMENEZ & LAMOTHE

DISTILLATEURS

MALAGA

ESPAGNE

❖ ❖ ❖ vieux de 12 ans.

PIERRE SIMARD, - St-Jérôme.

plir cette fonction, devraient sonner l'éveil au lieu de verser le soporifique qui endort notre population.

C'est un gouvernement qu'il faut à la Province, non un bureau inerte de comptabilité ; c'est de la politique qu'il faut, non un programme de laisser-faire, à l'abandon, un laisser-aller à la dérive pourvu que les salaires soient bien payés ; enfin, c'est un Parlement conscient de ses devoirs, de ses hautes responsabilités que chacun des citoyens de cette Province demande, non un conseil municipal où tout s'achète, tout se vend, se brocante, se pèse et se livre au scandale de nos voisins et au prix de nos plus chères aspirations nationales.

TORY

Le Soleil et *La Patrie* trouvent loyal d'appeler LA NATION un journal tory, quand ils savent très bien que nous ne sommes rien moins que tory. Mais cela fait leur affaire pour combattre les journaux tories de l'opposition ; un tory dénonçant d'autres tories ! Imaginez donc !! Nous n'avons jamais cessé, pourtant de combattre le torysme sous toutes ses formes : *Le Soleil* lui, n'a cessé de l'exalter, depuis 1897 aussi bien au Canada qu'en Angleterre ; il a été longtemps le seul organe attiré de l'impérialisme militaire qui est par essence du torysme des plus dangereux. *La Patrie* a été plus libre dans ses allures envers l'impérialisme, mais elle a plié le genou maintes fois et il ne lui sied en rien de jeter la pierre à ses confrères quand elle habite la fragile maison de verre où il est si facile de l'atteindre.

LA NATION est un journal libéral-conservateur par ses attaches aux traditions de Lafontaine, Cartier et Chapleau. Pour nous cette politique représente la politique canadienne et en maintes occasions Laurier l'a exaltée dans des discours qui resteront. Laurier est-il tory pour cela ? Et M. Tarte donc ?

Lefranc n'est pas franc

M. Lefranc de *l'Avenir du Nord*—ne pas confondre avec les autres—nous montre reculant devant ses terribles accusations.

Or, les unes après les autres, ces accusations je les ai repoussées preuves et faits officiels, indéniables et indéniables en mains.

Et Lefranc persiste à me les lancer à la figure.

Cela devient un enfantillage bien digne d'écrivailleurs d'occasion.

Que je signe G. A. N. ou G. A. Nantel, peu importe : je me livre par là, la face découverte, à ces accusateurs. Qu'ils déchirent donc leur masque, eux, s'ils l'osent ! Ils ne le feront pas pour tout au monde. Imagine-t-on la figure que ferait sur la rue l'auteur des articles de Lefranc, tissus de mensonges et d'erreurs grossières.

A le lire, je n'ai rien expliqué de l'affaire Raza. Lefranc ne sait donc pas lire.

Je n'ai rien dit de l'affaire Charlebois que j'ai prouvée m'être aussi étrangère qu'à Lefranc lui-même.

Et M. Beemer ! je lui ai fait un cadeau de \$609,000 !!!

Or \$609,000 c'est un gros montant, une grosse somme d'argent qui figurerait avec avantage dans la caisse de *l'Avenir du Nord* à côté des cadeaux du Grand et du Petit Père et des *bénéfices* des cigarettes de contrebande : cela doit se trouver quelque dans les comptes Publics de la Province ! Eh bien ! M. Lefranc, feuillez ces comptes et dites-moi quand et pourquoi j'ai payé, en cadeau ces \$609,000 à M. Beemer.

Vous ne le ferez pas parce que vous ne le pouvez pas, puisque ce fait n'existe nulle part. Ignorance crasse, n'est-ce pas, ou mauvaise foi sans nom !

Et "ces \$35,000 gonflant mon gousset, dans une spéculation heureuse, par la vente du chemin de fer du Nord, construit avec l'argent du peuple !" Lefranc veut-il encore spécifier.

Je n'ai jamais pris part à aucune transaction concernant la vente du chemin de fer du Nord. Celle-ci eut lieu, en 1882, avant que j'aie été député et ni de proche ni de loin ne nous a rapporté un sou.

N'est-ce pas, M. Lefranc que vous êtes, dans ce cas-ci comme dans tous les autres, l'ignorant et le menteur que j'ai déjà dit.

Et vous ne parlez donc plus du scandale du Palais de Justice de Ste-Scholastique ! Pourquoi ce silence quand vous étiez si sûr de votre fait !

G. A. NANTEL.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Guérit les bébés de Colique, dysenterie, dentition douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

CHEZ TOUT LE MONDE

Le coqueluche chez les enfants, la bronchite, la grippe chez tous, sont guéris par le BAUME RHUMAL. 43

ANNONCEZ dans LA NATION, c'est le meilleur médium pour atteindre la famille. Plusieurs milliers de lecteurs dans les comtés de Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Montcalm.

Tous les chèques, mandats d'argent, etc., en paiement partiel ou entier de toutes annonces, abonnements ou impressions, doivent être faits payables au pair, à l'ordre de La Cie d'Imprimerie de St-Jérôme, et adressés directement à La Nation, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P.Q.

L'usage immodéré de Bière, Whisky, etc., est radicalement guéri par l'ADIP-SONE (extraits Liquide Concentré). Faites-en l'essai. Dépôt chez M. J. P. Coutlée & Cie, 1345 rue Ontario, coin St-André

DONAT GODON

MAGASIN GENERAL

STE-AGATHE-DES-MONTS

Marchandises sèches et Epicerie. Assortiment d'INDIENNES, d'ETOFFES A ROBES de tous prix et de tous genres. SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités. Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant
5-9-01-11

FERRONNERIE

Jos. Morin

STE-AGATHE-DES-MONTS
(Ancien magasin Châtignon)

M. Jos. Morin, déjà avantageusement connu du public, vient d'ouvrir un magasin de Ferronnerie à Ste-Agathe. SPECIALITE : Fournitures pour forgerons et entrepreneurs.

Vitres, Huiles, Etc.

Une visite est sollicitée. Venez voir nos prix
5-9-01-11

Louis Labelle

—HUISSIER, COLLECTEUR, Etc.—
ST-JEROME

Chs. Ed. MARCHAND

AVOCAT

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

W. B. NANTEL, C. R.

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

Camille de Martigny

Ancien Magistrat

AVOCAT

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

M. JOS. CORBEIL

AGENT D'ASSURANCE

ST-JEROME, P. Q.

Coin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

La ferme canadienne

Qui donc, n'a pas remarqué une ferme dans une de nos campagnes, sans se sentir quelque peu joyeux ; sans doute, ces beautés rustiques ne présentent point un idéal aussi parfait que dans les villes, mais elles ont, je ne sais quel don d'élever l'esprit vers l'auteur de toutes choses.

D'abord, faisons une visite à une ferme, et parcourons-en tous les alentours ; une maison propre, blanchie à la chaux, s'offre à nos regards, ses volets verts forment un contraste frappant avec la blancheur des murs ; devant la maisonnette, une longue clôture défend les jardins cultivés contre les animaux errants. Puis autour de la maison, à une distance peu éloignée, des granges nombreuses, remplies jusqu'au faite, du blé de l'année.

Tout annonce que le propriétaire est un fermier à l'aise, un homme soigneux, car pas un brin de paille ne git autour de son domaine ; tout est en ordre.

Après avoir traversé un pê, exhalant encore le parfum des foins coupés, et que les troupeaux ont déjà envahi, nous sommes rendus à une petite forêt d'érables ; c'est là que, pendant la fin de l'hiver et le commencement du printemps, le cultivateur porte tous ses soins. Une petite cabane en bois rond se trouve sur notre passage ; entrons et contentons notre curiosité.

De grands chaudrons sont tout autour de l'appartement rustique, et attendent que les rigueurs de l'hiver soient passés, pour recevoir dans leur sein l'eau d'érable, qui deviendra bientôt grâce à l'action du feu, un sirop exquis, le sirop d'érable canadien.

C'est dans cette maisonnette que la jeunesse joyeuse du village va s'égarer, les dimanches, et savourer la fameuse "trempe" si funeste parfois aux gourmands.

Sortons maintenant et retournons à la ferme, car la nuit commence déjà à s'étendre sur les champs ; le fermier, avec cette hospitalité proverbiale chez tous les Canadiens, nous a invité à passer la nuit sous son toit.

Le grand-père s'avance en tremblant, appuyé sur sa canne, il examine si tout est en ordre, car, bien qu'il ne s'occupe plus des travaux manuels, il a encore l'œil aux affaires, pour que tout marche bien, donnant à ses fils des conseils basés sur l'expérience.

Les chevaux s'en reviennent d'un pas lent du labour, où ils ont peiné pendant tout le jour ; leurs harnais enlevés par le garçon de ferme, ces bêtes de somme s'empressent vers l'abreuvoir, afin de ranimer leurs forces épuisées.

Enfin, tout est prêt pour le souper, on s'attable, le grand-père dit pieusement le "Benedicite", puis les machoires commencent leur œuvre. On se sent d'un si bon appétit après une journée bien employée, que tous les mets disparaissent les uns après les autres, avec une étonnante rapidité, si bien que la fermière et ses filles suffisent à peine à servir les tables.

Le souper fini, la pipe s'allume et l'on cause ; le grand-père a toujours quelque nouvelle du bon vieux temps, le vieillard selon son habitude commence toujours par les mêmes paroles et finit par une morale qu'il adresse à ses petits-fils ; il leur montre souvent, quand il parle des guerres d'autrefois, un vieux mousquet suspendu au-dessus de la cheminée ; c'est un vieux souvenir qui lui a servi pour défendre les patriotes de '37, venus pour lui demander asile et protection.

Vieux souvenir encore, lui rappelant son père, qui s'en servit lui aussi, en

1812, pour défendre la frontière canadienne envahie par l'ennemi. Le grand-père raconte ainsi, et parfois de grosses larmes coulent sur ses joues amaigries, quand il rappelle à sa mémoire les souvenirs d'autrefois.

Après le grand-père c'est le tour des jeunes ; alors les histoires de loup-garou, de chasse-galerie, et autres propres à faire dresser les cheveux sur la tête, se succèdent sans interruption.

Alors, comme toute chose prend fin ici-bas, la fermière annonce que l'heure de se coucher est sonnée. Sans doute que la nuit n'est pas avancée, car il n'est que huit heures et demie, mais c'est l'habitude à la ferme de se coucher à cette heure, et l'on ne déroge point aux traditions.

Selon la noble et pieuse coutume transmise par les ancêtres, tout le monde, grands comme petits, se mettent à genoux, et la fermière récite pieusement les prières du soir.

Ce devoir rempli, tous se couchent contents et vont jouir d'un repos bien mérité ; la nuit se passe sans qu'aucun bruit ne vienne interrompre le sommeil réparateur ; mais, malheur aux paresseux, car dès les quatre heures, la ferme se réveille avec le chant du coq, et il faut que tous soient debout ; tous le sont en effet et prêts à se remettre au travail.

Voilà la vie que l'on mène dans une de nos fermes canadiennes, voilà comment le temps se passe, temps agréable s'il en fut, et propre à faire des gens heureux.

Le grand-père, lui, malgré son grand âge, ne tire pas en arrière ; debout à la même heure que ses enfants, il se rend parfois sur le bord de la rivière ; là, contemplant les flots qui viennent mourir à ses pieds, il songe à l'avenir, à cet avenir que ses fils verront, pendant que lui dormira de son dernier sommeil.

Pensant alors à ce que seront ses enfants et petits-enfants, il prie Dieu, lui pauvre vieillard dont la dépouille bientôt sera la proie de la mort, il prie Dieu pour que ces êtres chéris deviennent de vrais patriotes, comme lui et ses pères l'ont été, toujours prêts à défendre la Religion et la Liberté.

CHS. MAVER.

Sault-au-Récollet, 3 avril 1902.

Pour la paix

La déclaration que M. Brodrick, ministre de la guerre, a faite à la Chambre des Communes est venue, fort heureusement, donner quelque précision à la nouvelle que nous enregistrons en en faisant remarquer le caractère encore vague et inconsistent. Il est officiellement établi, aujourd'hui, que c'est en vue de négociations que MM. Schalk-Burger, Reitz et autres membres du gouvernement du Transvaal se sont rendus dans l'Orange en passant par Prétoria, où ils ont eu une entrevue avec lord Kitchener. C'est en réponse à une question de sir Henry Campbell-Bannerman que M. Brodrick a déclaré que, il y a environ quinze jours, M. Schalk-Burger, président intérimaire du Transvaal, avait fait savoir à lord Kitchener qu'il désirait se voir accorder un sauf-conduit qui lui permettrait de franchir les lignes anglaises afin de conférer avec M. Steyn, président de l'Orange, au sujet de la possibilité de proposition des paix. Lord Kitchener, a ajouté le ministre de la guerre, a accédé à cette demande avec l'approbation du gouvernement anglais.

Telle est la version officielle anglaise de l'incident. Ajoutons qu'elle est démentie de différents côtés, non seule-

ment sur le continent, dans les milieux boërs de Belgique et de Hollande, mais aussi en Angleterre, dans les milieux pro-boërs et dans les sphères de l'opposition. On y assure que c'est de l'Angleterre elle-même que serait partie l'initiative des démarches nouvelles en vue de la paix, le gouvernement ayant, sous couleur de montrer sa gratitude aux Boërs pour la mise en liberté de lord Methuen, renouvelé ses anciennes propositions, ou même fait des offres nouvelles. Dans ce cas, c'est la théorie de sir Henry Campbell Bannerman qui l'aurait emporté sur celle de lord Rosebery, ce dernier ne voulant pas qu'on fit de nouvelles propositions aux Boërs, tandis que sir Henry prétendait que l'Angleterre devait faire savoir clairement aux républiques sud-africaines quels sacrifices elle exigeait d'elles. Si donc il est vrai — ce qui n'est nullement prouvé — que le gouvernement anglais eût fait des avances à ses adversaires, il serait tout naturel que les membres des deux gouvernements sud-africains éprouvassent le besoin d'en conférer entre eux. Mais, dans l'absence de toute autre information précise, force nous est de nous contenter, pour le moment, de l'explication du gouvernement anglais. Au demeurant, de quelque côté qu'en soit venue l'initiative, les démarches nouvelles en vue de la paix doivent être accueillies avec joie, mais aussi avec quelque prudence. En effet, les espérances qu'on a déjà eues souvent de voir se terminer le conflit actuel ont été si généralement déçues, qu'il est prudent de se garder de trop d'optimisme.

De différents côtés parviennent des dépêches annonçant que l'impression produite a été partout la même : c'a été une surprise générale d'entendre parler de nouvelles négociations après l'insuccès récent de la médiation hollandaise. Cette surprise, nous la comprenons, pour ne pas dire que nous la partageons. Étant donné, en effet, de quelle manière intransigeante Boërs et Anglais ont pris position, on conçoit difficilement qu'ils puissent désormais, à moins d'éventualités qui ne sont pas encore produites, revenir en arrière.

Pour ce qui est de l'Angleterre, nous avons toujours pensé qu'elle avait laissé s'échapper la meilleure occasion de faire la paix d'une manière honorable pour elle et juste pour les Républiques sud-africaines. C'était après la marche victorieuse de lord Roberts dans l'Orange et le Transvaal, alors qu'il ne pouvait plus être question de venger l'honneur des armes anglaises, puisque cela était fait, et que, d'autre part, un peu de perspicacité aurait suffi pour faire comprendre que les Républiques boërs n'étaient pas encore domptées. Du moment que le gouvernement anglais a laissé s'échapper cette occasion, qu'il s'est raidi dans sa résolution de ne pas vouloir laisser aux Républiques une parcelle de leur indépendance, il ne peut pas revenir sur cette réso-

lution sans s'avouer vaincu. Sur la question de l'ammistie à accorder aux colons révoltés du Cap, il peut beaucoup plus facilement transiger ; il ferait preuve à la fois de générosité et de prudence politique en accordant cette concession. Pour ce qui est de l'indépendance des Républiques, personne, même parmi les libéraux, ne veut plus en entendre parler en Angleterre. Certes, ce pays donnerait une preuve de haute moralité et de vertu, s'il reconnaissait qu'il s'est engagé dans une voie injuste et qu'il y renonçait. Mais ce n'en serait pas moins, en même temps, une preuve d'impuissance, l'aveu que l'empire britannique coalisé a été vaincu par les deux Républiques boërs. Or, comme le respect, en toute circonstance et surtout en politique, va plutôt à la force qu'à la vertu, il y a lieu de croire que le gouvernement anglais ne consentira à accorder aux Boërs leur indépendance que lorsque l'Angleterre sera hors d'état de continuer la guerre.

Faut-il croire que les Républiques boëres soient plus disposées à renoncer à leur indépendance que l'Angleterre ne l'est à la leur reconnaître ? Dans ce cas, il deviendrait très facile de conclure la paix. Mais, étant donné les derniers succès remportés par les Boërs, étant donné que la campagne d'hiver, plus dangereuse pour leurs adversaires que pour eux-mêmes, va bientôt commencer, on comprendrait difficilement que les Burghers fissent preuve d'un découragement qu'ils n'ont pas éprouvé même dans des circonstances plus critiques. Certes, personne ne serait en droit, s'ils se rendaient, de les accuser de pusillanimité, étant donné de quelle manière ils ont résisté pendant près de trois ans. Mais cette éventualité nous paraît encore aussi problématique que la renonciation de l'Angleterre à son entreprise. C'est pourquoi, tout en désirant vivement que les négociations actuelles aboutissent à un plus heureux résultat que les précédentes, la crainte d'une nouvelle déception doit porter les gens prudents à ne pas s'abandonner à un trop complet optimisme.

ALCIDE EBRAV.

La CAISSE d'ECONOMIE des CANTONS du NORD St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traite des pays étrangers encaissées au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT.

18-7-01-18.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL

FONDEE EN 1859

9, COTE ST-LAMBERT

Cette compagnie d'assurance, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20 0/0, c'est-à-dire de 25 à 35 0/0 plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.

Placez donc vos risques sur meubles et bâtisses dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.

Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province. Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les moulins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

J. B. Lafleur,
Secrétaire, Montréal.

Alf. A. Laviolette,
Agent à Saint-Jérôme.

8-8-01-18.

CHOSSES DE LA SEMAINE

A OTTAWA

Il est difficile d'imaginer une semaine plus maigre en événements canadiens que la dernière.

A Ottawa, les Communes ont repris le monotone et sempiternel débat sur le budget. On espère en finir l'un de ces jours mais on ne sait pas lequel. Le vote sera ensuite pris sur l'amendement de M. Borden dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

La grande sensation au milieu de nos législateurs a été la nouvelle du désastre arrivé aux Canadiens, à la Rivière de Kleinhart, Sud-Africain, le 31 mars.

Nous en avons bien l'annonce, il y a déjà quelques jours; mais c'est lundi que tous les détails ont été connus. Le ministre de la Milice les a fournis à la Chambre avec quelques mots de sympathique admiration pour ces disparus du continent noir et des consolations bien méritées aux parents des victimes. La Chambre est restée vraiment en proie à une indicible douleur et c'est peut-être la première fois que nos jingoes intraitables et nos conquérants implacables d'un territoire qu'ils n'avaient pas le droit de toucher ont réalisé combien la guerre est chose cruelle, combien coûte cher la conquête d'un peuple de cœur qui lutte pour sa liberté. Ces leçons sont pénibles mais si elles pouvaient ouvrir les yeux à quelques-uns de nos farouches impérialistes, il faudrait s'en consoler comme d'un mal qui tourne à bien.

Onze canadiens ont été tués au dernier engagement et quarante-six blessés plus ou moins sérieusement.

Les dépêches de condoléances officielles n'ont pas manqué, cela va sans dire, et c'est bien le moins que les autorités impériales nous doivent pour les enfants enlevés à notre soi colonial qui en a tant besoin. Les principales sont venues de Chamberlain, l'homme néfaste de l'Angleterre et de Lord Roberts qui sait ce que veut dire tomber sous les balles boërs sur le veld sud-africain.

Le contingent

On annonce, mardi, que les permis du recrutement ont été accordés à Ottawa pour le contingent africain, mais nous ne voyons encore rien d'officiel, à cette date, sur ce sujet. Tout semble prêt à la capitale pour l'organisation et l'équipement du contingent et sur un signe du War-Office tout sera commencé et fini en peu de jours.

Nouveau cardinal

On annonce maintenant que Mgr Falconio sera créé cardinal aussitôt qu'il aura été promu à Washington en remplacement du cardinal Martinelli. Rien d'officiel cependant n'a été reçu à la capitale fédérale.

A Québec

On est en pleine vacance, c'est-à-dire que les membres du Cabinet sont retournés chacun à son affaire et que la chose publique est entre les mains des officiers administratifs; elle ne s'en porte pas plus mal, tout au contraire, les contribuables respirent plus à l'aise. M. Parent est à New-York pour pousser les affaires du pont de Québec et on annonce qu'il assistera au couronnement du Roi Edouard faisant partie de la suite de Sir Wilfrid. Si cette fois, il ne nous revient pas siré jusqu'aux oreilles c'est qu'il a un dédain vrais des honneurs impériaux. C'est une bonne note que nous lui décernons avec plaisir.

La Commission de colonisation

Cette grave institution appelée à régé-

ner notre grande œuvre n'est pas encore constituée. On conçoit les tiraillements qui précèdent le choix des titulaires.

Les députés besogneux — et ils sont nombreux — prétendent avoir le premier droit au plantureux gâteau; certains ministres chercheurs de popularité aux dépens de leurs collègues encouragent les ambitions de leurs collègues de la députation, mais d'autres plus soucieux de l'intérêt public et de la faveur de la saine opinion sont d'un avis contraire: — ils veulent une commission indépendante du gouvernement et de la Chambre et composée d'hommes compétents qui feraient leur travail d'enquête et leur rapport au point de vue de la colonisation même: sans se préoccuper des exigences politiques d'aucun de nos partis.

Qui vivra verra si MM. Déchéne et Turgeon vont l'emporter sur MM. Parent et Gouin.

Vacances parlementaires

M. A. G. Bourbonnais, député de Soulanges à Québec, est mort à Québec, après une courte maladie. C'était un jeune homme encore, à idées singulières parfois, à principes variés, mais doué d'une intelligence vraiment supérieure à la moyenne et possédant une popularité qui semblait invincible dans son comté.

Nous offrons à sa mémoire, cette note de bon souvenir et à sa famille, l'expression de nos sincères condoléances.

La vacance créée dans Soulanges ne sera pas remplie, sans doute, avant l'automne non plus que celle de Stanstead qui a vu se passer la dernière session sans député. A quoi bon, au demeurant? Un de plus ou de moins dans le troupeau ministériel, quelle différence cela peut-il faire à la chose provinciale? Pas de députés du tout, pas de ministres mêmes, M. Parent tout seul, avec un bon assistant et un prompt sténographe, n'est-ce pas l'idéal de notre gouvernement provincial, aux yeux des hommes d'affaires anglophones de la Province? Cela n'existe-t-il pas de fait et M. Duffy n'est-il pas parfaitement heureux de cet état de choses?

EUROPE

La guerre

Lord Kitchener a fait connaître avec un soin tout particulier les pertes des Boërs au combat de Kleinhart's River. Il semble mieux renseigné là-dessus que sur les autres pertes. Pourtant le malheur des Boërs ne peut consoler l'Angleterre des désastres qui assaillent successivement ses armées.

Il n'y aurait plus en campagne que 8,000 ou 10,000 soldats boërs et on en serait enfin rendu au vrai commencement de la vraie fin.

C'est avec ces nouvelles d'un optimisme démenti constamment par les événements que les généraux anglais et leur censeur de dépêches ont endormi l'opinion publique en Angleterre depuis près de trois ans.

On sait à combien l'heure se paie en gouttes de sang et en milliers de louis cette épouvantable guerre qui prend de plus en plus les aspects d'une boucherie en règle et d'une tragédie infernale.

Et de plus en plus aussi le beau rôle revient aux républicains boërs, à leur généraux, à leurs burghers, aux femmes héroïques qui les soutiennent.

Kritzinger accusé de mille atrocités a été honorablement acquitté après un procès minutieux.

Par contre deux officiers australiens ont été fusillés après avoir été convaincus du meurtre de prisonniers boërs et plusieurs autres ont subi leurs procès sur

la même inculpation et ont été condamnés à diverses peines graves pour divers méfaits au cours de la campagne.

Ces australiens auraient tué de sang-froid, d'après un dernier rapport, de trente-cinq à quarante prisonniers. Comme exemple de leur cruauté de sang-froid, on cite le cas de trois enfants boërs, deux frères de dix et douze ans, et leur petite sœur, qui se constituèrent prisonniers au camp des carabiniers australiens, demandant en même temps à manger. La fillette et l'un des garçons furent blessés par des coups de carabines: le garçon qui n'avait pas été atteint prit son petit frère sur ses épaules pour l'emporter quand tous deux furent tirés à mort: de même la même la fillette.

Pour ajouter à ces horreurs, le bureau boër d'Amsterdam donne, le même jour, sept du courant, un rapport du général Delarey à Krüger, remontant à janvier dernier.

Ce rapport contient de nombreuses accusations d'atrocités commises par les Anglais et soutenues par des dépositions assermentées. Outre l'accusation générale de placer en rideau autour des camps des femmes et des enfants boërs pour empêcher les guerriers boërs de tirer sur les camps anglais aussi entourés, — ce qui fut cause qu'un grand nombre de femmes boërs furent tués, Delarey cite des cas spécifiques ou des prisonniers et des blessés boërs furent tués délibérément et il se plaint que, grâce à la persécution de Methuen, sa propre femme et ses six enfants ont erré pendant un an de par le veld. Le général Delarey se plaint aussi que sa mère, âgée de 83 ans, a été conduite à Klerksdorp après que ses troupeaux eussent été enlevés et sa maison brûlée.

Van der Merwe, ci-devant commissaire des mines dans le Rand, en service actuellement sous Delarey, ajoute au rapport de ce dernier une longue liste d'atrocités commises par les troupes anglaises sur les femmes et les enfants, à la liste déjà passable de Delarey lui-même.

Voilà ce que nous transmettent les dépêches des journaux anglais eux-mêmes. Comment ne pas croire à ces rapports quand ils viennent de Delarey, ce noble général dont l'éloge est dans la bouche de tous ses ennemis.

Il n'est plus question des négociations de paix, depuis ces jours derniers. Sont-elles rompues de nouveau? La chose ne saurait nous surprendre en face de l'attitude de la presse jingoïste britannique et coloniale.

Elle a crié si fort qu'il ne fallait accorder aucune concession aux Boërs que Chamberlain, aussi aveuglé que les autres et ne demandant pas mieux qu'on s'obstine dans la guerre, aurait donné instruction de tenir pour non avenues les négociations entamées. C'est là une version qui a cours parmi les belliqueux quand même. L'autre c'est que Wolseley, l'envoyé direct pourvu de tous les pouvoirs du Roi lui-même, aurait mission de conclure une paix honorable par tous les moyens humains. Il n'est pas encore rendu en Afrique mais aussitôt arrivé au cœur de la guerre, il prendra lui-même les choses en main et règlera tout d'après certaines instructions secrètes et royales acceptées d'avance par les chefs boërs actuellement en Europe autour de Krüger.

Un homme qui boit jusqu'au délire: l'ADIPSONE le met très bien en moins de deux heures et le guérit en huit jours. Il ne fait pas restituer. J. P. Coullée & Cie. 1345 Ontario.

VICTOIRE COMPLETE

Le croup, les affections de la gorge et des poumons trouvent un adversaire victorieux dans le BAUME RHUMAL.—45

UNE LETTRE DE GUILLAUME II

A Edouard VII

(De La Croix de Paris)

Ce document intéressant m'est tombé entre les mains. Si nous le lisions tout haut?

... En vérité, mon oncle et cousin, avouez que vous avez de la chance. Ces Français, aimables papillons de la politique, vous rendent un fier service. Ils auraient pu suivre d'un peu près l'exécution de votre plan "impérialiste": seriez-vous emb...nuyé s'ils avaient autant de mémoire que d'esprit!

Voyons, entre parents, pourquoi dissimuler? N'est-il pas vrai que votre gouvernement est bien contrarié par les "désagréables" dépêches de lord Kitchener?

Lorsque Londres célébra — et tout l'empire britannique en même temps — le Jubilé de Sa Gracieuse Majesté, mon aïeul, votre ministre des Colonies laissa voir l'intention de fédérer fortement avec la Métropole le Canada, l'Australie et même le Sud-Africain...

Et, de fait, n'est-ce point dans cette vue que votre gouvernement poussa si fort à l'union fédérale des Etats Australiens? Avant de resserrer la solidarité entre la Grande-Bretagne et l'Australie, il fallait sans doute la créer entre les Etats Australiens eux-mêmes. Au reste, avec un art exquis, lord Chamberlain a tout de suite accepté le concours militaire de la jeune Fédération contre ces affreux Boërs.

Pour ce qui regarde ces derniers, je n'ai aucune raison de vous cacher ce que disent, ici, des gens plutôt mal intentionnés pour le gouvernement de Votre Majesté. Ils insinuent que la guerre du Transvaal n'aurait jamais éclaté si le parti afrikander n'avait pas battu le parti anglais au Parlement du Cap. Ils rappellent avec insistance une particularité fort suggestive: au début de cette guerre, répètent-ils, sir Milner a déclaré qu'elle était indispensable pour briser la force de l'"afrikandisme". Votre gouvernement a voulu broyer la race des Boërs, et étouffer ainsi dans son principe un mouvement tout contraire à la grande concentration impérialiste...

Ma foi, je ne blâme pas votre gouvernement. Vous savez, mon oncle et royal cousin, que j'emploie, moi aussi, vis-à-vis des Polonais des méthodes de germanisation un peu...vives.

Mais il faut que je vous communique des informations fort intéressantes que mon frère, le prince Henri, m'a envoyées d'Amérique.

Les Franco-Canadiens se plaignent que votre gouvernement méconnaisse les droits de la langue française. Ils ont remarqué, par exemple, la répugnance avec laquelle le sous-ministre de la milice au Canada leur communiquait la version française des "ordres généraux relatifs à l'organisation des clubs de tir". Auraient-ils entendu parler des ordonnances que lord Chamberlain a feint de retirer à Malte? Et s'inquiéteraient-ils des pensées que votre ministre des Colonies garderait par devers lui?

Après tout, leurs plaintes sont un détail. Ce qui est peut-être plus grave, c'est que le "Dominion" perd de sa confiance dans la puissance militaire de la Grande-Bretagne. Et les Canadiens anglais sont gens pratiques. Figurez-vous, chez oncle et cousin, que le "Citizen" d'Ottawa a imprimé, en ces derniers temps, des lignes comme celle-ci: "Nous faisons à l'Angleterre plus de bien que l'Angleterre n'en a jamais fait au Canada depuis un siècle... Quoique l'An-

gleterre n'ait jamais, depuis la dernière guerre, pris une attitude ferme, pour nous protéger contre la rapacité de nos voisins, les Canadiens ont risqué leur vie, versé leur sang, et contribué de leurs deniers avec joie pour maintenir le prestige de l'empire.

Plus fort encore ! Le *Hamilton Herald* trouve que les relations actuelles entre le Canada et l'Angleterre ne peuvent subsister telles qu'elles sont : "Ou elles doivent être plus étroites, ou elles doivent être plus lâches," dit-il. Et le *Truro Searchlight* va plus loin : "Ne vous y trompez point, la lutte est désormais entre l'impérialisme et l'indépendance, et cette lutte est beaucoup plus imminente que plusieurs semblent le croire."

J'avoue qu'à la lecture de ces choses intéressantes, je n'ai pu m'empêcher de rire : votre ministre Chamberlain est un maître bluffeur : il a le toupet de soulever encore la question de Terre-Neuve ! Il fait les gros yeux aux Français parce qu'ils maintiennent leurs droits sur le chemin de fer de Djibouti-Addis-Abbaba ! Si j'étais à leur place !... comme je fortifierais les Franco-Canadiens en tournant vers le Canada un fort courant d'émigrants bretons...

Je créerais même à votre gouvernement quelques autres petits ennemis. Mais ces bons Français ont un ministère qui fait à souhait vos affaires et les miennes.

Ne vous en inquiétez donc point. Pour moi, cher oncle et impérial cousin, je ne vous taquinerai pas... Je sais que vous connaissez mes projets ; vous voyez que je connais votre situation ; il vaut mieux, somme toute, pour vous, que nous restions bons amis...

Pour copie non conforme.

B. SIENNE.

P. S.—Félicitez l'ambassadeur d'Italie de l'habileté de son gouvernement vis-à-vis de la France. La France resserrant ses liens avec l'Italie, dans le temps où celle-ci se brouille avec l'Australie, c'est charmant ! Il suffira que les Italiens, nos "bons amis et alliés" à l'un et à l'autre, lâchent les Français au bon moment... Vous aurez les mains libres !... Ce bon moment se produira à l'heure où je ferai éclater la crise germano-autrichienne.

Les Boers

On affecte en Angleterre de traiter la démarche du président de la république sud-africaine, M. Schalk-Burger, qui va tenir conseil avec le président de l'Orange, M. Steyn, comme l'aveu de la position désespérée des Boërs. C'est une fiction diplomatique. Sans se faire d'illusions dangereuses, sans commettre la faute inexcusable d'exciter dans l'âme des héroïques défenseurs de la cause des Boërs des espérances non fondées, un observateur impartial et de bonne foi doit constater que la situation des républiques sud-africaines, loin de s'empirer par la prolongation des hostilités, s'est améliorée sensiblement au point de vue militaire, depuis un an, et qu'au point de vue politique, elle offre des périls et des inconvénients tout à fait nouveaux pour l'Angleterre.

Assurément pour apprécier sainement l'état présent de l'Afrique australe, sans se payer de mots et sans se jouer des intérêts les plus sacrés, il convient de commencer par reconnaître que le rétablissement pur et simple du régime antérieur à la guerre est impossible. Il faut également admettre qu'à la longue un empire de plusieurs centaines de millions de sujets, s'il applique toutes ses forces, s'il dépense sans compter l'argent et les

vies, peut, sinon écraser toute résistance, du moins imposer à de petits pays le joug de la conquête et les dépouiller de l'indépendance nationale et des franchises civiques.

Ces deux points une fois hors de cause, il n'en demeure pas moins que la politique d'extermination pure et simple, d'annexion brutale, peut coûter bien cher à la nation qui la pratique et que, d'autre part, bien loin de diminuer avec le cours du temps, ces inconvénients ne font que se multiplier et s'aggraver.

Que l'on compare la position militaire il y a un an et maintenant ! A cette époque le découragement régnait dans les rangs boërs, l'artillerie des républiques était aux mains de l'ennemi. De Bloemfontein et de Prétoria, l'autorité du conquérant s'exerçait dans un rayon de plus en plus étendu. Aujourd'hui, à la veille de l'automne sud-africain les commandos ont déployé une activité étonnante. Ils ont remporté une foule de succès dont la prise de lord Methuen n'a été que le couronnement. Le plan des colonnes volantes et du balayage, mis à exécution à plusieurs reprises dans des aires encerclées de blockhaus, n'a pas donné les effets attendus. Une expérience fréquemment renouvelée a démontré le ridicule des épithètes dont M. Chamberlain, lord Milner et M. Brodrick ont jugé bon de gratifier ces forts d'arrêt, qualifiés d'invincibles, d'invincibles, etc.

Si l'on s'en tenait aux évaluations officielles, il ne devrait plus y avoir un Boër sous les armes, l'effectif accordé aux commandos par les orateurs ministériels anglais ayant été plus que détruit par les pertes, captures, capitulations de la campagne. En fait, il reste assez de combattants pour gêner considérablement lord Kitchener. Botha, Delarey, Dewet n'ont pas l'air d'être à la veille d'abandonner la lutte. Dans la colonie du Cap, des envahisseurs, dont on fait varier le total entre 2 et 6,000 hommes, donnent du fil à retordre aux Anglais. Bref, le Transvaal et l'Orange n'en sont pas au point de lâcher le combat et de se résigner, la mort dans l'âme, au triomphe de la force. La vérité est que ces deux petites nations, tout en faisant héroïquement leur devoir, ont conscience de l'effroyable situation où cette lutte de géants a mis leurs pays, l'Afrique du sud, l'empire britannique, l'humanité tout entière.

A la fois obstinés comme leurs pères, les *gucux* qui arrachèrent à force de patience la Hollande à Philippe II et à l'océan, moins destructeurs et pleins d'un large sentiment de fraternité humaine qui les a animés dans leur conduite à l'égard d'un ennemi trop peu scrupuleux et leur a dicté la chevaleresque libération du général Methuen, les Boërs sont tout ensemble décidés à ne jamais céder si c'est finalement à leur patrimoine sacré, à leurs libertés, à leur nationalité qu'on en veut et désireux de trouver un terrain d'entente, si de meilleurs conseils prévalent à Londres et si le gouvernement du roi Édouard VII se contente d'une suprématie nominale en Afrique.

Ils ont cru qu'après la série presque ininterrompue de leurs derniers succès, au terme de la campagne d'été, à la veille d'un nouvel hiver, l'heure avait sonné d'un effort loyal comme en mars 1901. Ils le font en toute bonne volonté. La question est de savoir quel accueil on fera du côté anglais à ces propositions ou plutôt quelle correspondance trouvera chez les envahisseurs l'état d'âme des Boërs.

S'il n'y avait à tenir compte que de lord Kitchener, il est permis de croire qu'il s'empresserait de clore par une honorable paix une guerre où il lui a été impossible de ne pas concevoir un res-

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital payé 81,500,000. Fonds de Réserve 8750,000. Bureau principal : Montréal.

Directeurs :

MM. F. X. ST-CHARLES Président
R. BICKERDIKE, M.P., Vice-Prés.
Hon. J. D. ROLLAND,
J. A. VAILLANCOURT, A. TURCOTTE.

Bureaux de Quartiers :

Hochelaga Rue Notre-Dame Ouest
Rue Ste-Catherine Centre
Rue Ste-Catherine Est

Succursales :

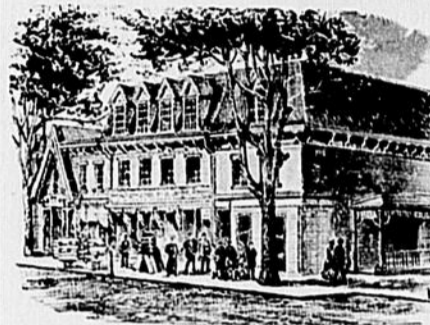
Joliette, Louiseville, Québec, Sorel,
Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal),
St-Jérôme, Trois-Rivières, Valleyfield,
Vankleek Hill, Winnipeg. (Man.)

Gérant Général : M. J. A. PRENDERGAST
Asst. Gérant : C. A. GIROUX
Inspecteur : O. E. DORAIS

Une nouvelle succursale de cette banque est maintenant en opération à SAINT-JEROME, rue Labelle, près du pont de fer.

J. C. GAGNE, Gérant pro-tem.

TELEPHONE NO. 43.— RUE LABELLE —BOITE DE POSTE NO. 91.



J. D. GUAY
IMPORTATEUR

Marchandises sèches, Chapeaux
Chaussures, Fourrures, etc.

St-Jérôme

Agent de la BOSTON RUBBER CO.
pour les Cantons du Nord, etc.

Les Marchands qui donneront leurs commandes avant le 1er août auront droit à 30%, 2½% et 5% 30 jours, ou 6% 10 jours, datés des 1er octobre et novembre. Avis à MM. les Marchands du Nord.

Mon Voyageur est sur la route, veuillez l'attendre avant de donner votre commande. Encourageons l'industrie locale !

Marchandises Sèches.— Un grand choix vient d'arriver de Glasgow, Écosse, que je vendrai au prix de Montréal, avec la différence que nous coupons les pièces pour vous donner la quantité dont vous avez besoin.

Maison P. Simard

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

GROS ET DETAIL

LE GRAND SUCCÈS obtenu par cette Maison d'Affaires depuis un an, date depuis laquelle elle s'est occupée activement du **COMMERCE DE GROS**, l'oblige d'agrandir son local en prenant tout le bloc. Un département spécial pour le commerce de gros sera installé sous peu dans la partie autrefois occupée par M. R. Castonguay.

Les importations de printemps seront très considérables en fait de liqueurs de toutes sortes, telles que les meilleures marques de Brandy, Gin, Vins, Liqueurs Fines, etc., etc.

Un ordre de 1,000 Caisses de Gin Canadien "CROIX ROUGE" a récemment été envoyé à la Distillerie de Berthierville. Ce Gin est reconnu supérieur au Gin importé.

De plus, cette Maison s'occupera aussi spécialement du commerce de **PROVISIONS ET EPICERIES EN GROS**. Les commerçants en général, marchands, hôteliers, restaurateurs et autres auront tout avantage de transiger avec cette Maison d'affaires, qui est au seul du Nord et qui, par sa position géographique, peut avantageusement rivaliser avec les grandes maisons de Montréal.

La différence du Fret que vous épargnez sera énorme à la fin de l'année.

Saint-Jérôme, 7 avril 1902.

pect ou plutôt une admiration sans égale pour ses adversaires. Quand les soldats, ceux qui se battent réellement et pas seulement en paroles, ont le cœur bien placé et l'âme bien née, ils sont infiniment plus disposés à la conciliation, ils haïssent beaucoup plus l'usage de la force et tous les crimes de la guerre que les héros en chambre qui versent si volontiers jusqu'à la dernière goutte du sang d'autrui.

Si la raison l'emporte, on fera bien à Londres de ne pas opposer une fin de non-recevoir brutale aux offres des Boërs. Ceux-ci sont les plus faibles ; c'est entendu ; ils peuvent être écrasés, d'accord, mais ils peuvent se venger en entraînant leurs vainqueurs dans un abîme sans fond de troubles, de souffrances et de ruine. Le gouvernement du Transvaal reprend à son compte la tentative avortée du gouvernement hollandais. Les hommes d'Etat anglais qui la repousseraient de nouveau seraient bien coupables envers l'humanité, la civilisation, leur pays même. Toute transaction vaut mieux que la prolongation indéfinie de ce pandémonium sud-africain.

Les deux Angletterres

C'est la savante étude de mon confrère M. Boutny, *Essai d'une psychologie politique du peuple anglais au XIXe siècle*, qui m'inspire les rapides réflexions auxquelles je donne ce titre.

Ce volume n'est certes pas passé inaperçu. Je ne crois pas cependant qu'on lui ait accordé, à beaucoup près, l'attention que lui méritent non point le nom, si considérable qu'il soit, de son auteur, mais la profonde compétence, la parfaite connaissance des faits et la pénétrante analyse des sentiments qui en font une œuvre de tout premier ordre. Jamais, croyons-nous, les qualités et les défauts du caractère anglais, la grandeur et la générosité des aspirations libérales et philanthropiques, d'un côté, l'âpreté des convoitises et la foi orgueilleuse en une supériorité de race, de l'autre, n'ont été mieux analysés et plus franchement, selon le cas, exaltés et condamnés.

Je n'ai point la prétention—l'espace, d'ailleurs, me manquerait à cette place—de justifier par un compte-rendu en rè-

gle ce jugement sommaire. Je demande seulement la permission de détacher, comme pièces à l'appui, deux passages dans lesquels l'auteur met en scène, en la personne de leurs principaux représentants, ce que le père Gratry appelait jadis les deux Angles : celle d'Esau et celle de Jacob, celle qui, sans pitié, fait peser sur le monde sa politique envahissante et oppressive ; celle qui, avec un prosélytisme inlassable, sème dans le monde, en lui en donnant l'exemple, les grandes idées de liberté civile, religieuse, commerciale, et marche, par son élite, à la tête de l'élite du genre humain.

C'est de cette dernière que parle d'abord M. Boutmy ; et c'est naturel. Son heure est passée pour le monde, non pour toujours, Dieu merci ! Et c'est à cinquante ans en arrière qu'il faut remonter pour la voir sérieusement à l'œuvre.

... Le monde est aux Anglais comme une immense matière à effort. De là deux types d'hommes d'Etat qui s'opposent entre eux et alternent au pouvoir. Le pouvoir a pour représentants des personnages tels que Sir Robert Peel et surtout Gladstone. L'école de Manchester les pénètre, parfois malgré eux et à leur insu, de ses doctrines ; elle donne le mot de leur politique. Ils entendent demeurer les maîtres du monde par la seule excellence d'une production sur laquelle ils concentrent tout ce qu'ils ont de ressources et de soin ; leur souverain bien est la paix, qui ouvre à leurs marchandises tous les marchés du monde. La paix, le libre-échange et le bon vouloir des nations l'une pour l'autre, caractérisent et résument leur façon de conduire les affaires. Ils craignent, au lieu de la désirer, une extension de l'Empire ; ils y présentent une source d'embarras nouveaux, des difficultés de chaque jour avec les autres peuples ; ils abandonneront volontiers les îles Ioniennes, le Soudan ; ils reconnaîtront l'indépendance du Transvaal. Ils croient avoir mieux à faire que d'augmenter leurs territoires—ce qui revient à multiplier avec les autres peuples occasions de dissentiment et de conflit—: c'est de diminuer par tous les moyens possibles le prix de revient des produits anglais, et de s'emparer de tout le monde habité, non par les armes, mais par le bon marché. . . .

Voici maintenant le second passage. En face de la figure trop oubliée de Gladstone, à côté de laquelle il eût été juste de placer non pas seulement Robert Peel, mais celui dont il a noblement déclaré qu'il avait subi l'ascendant, Richard Cobden, c'est une autre figure qui apparaît : celle de l'homme, peu ordinaire, assurément, mais d'un genre bien différent, dont la main de fer ménage aussi peu l'or et le sang de la nation anglaise que les populations sur lesquelles il veut faire peser son joug impitoyable.

... La destinée de M. Chamberlain nous fournit un frappant exemple de l'inébranlable fidélité de l'opinion envers un homme qui est lui-même infidèle à ses principes. M. Chamberlain avait commencé par conseiller l'abandon de l'Égypte, il a fini par recommander l'occupation sans terme ; il avait commencé par être hostile à toute expansion coloniale, il a fini par voir dans les possessions d'outre-mer le principal et vivace élément de la grandeur nationale ; il avait commencé par être le partisan d'un système de *home rule* pour l'Irlande, il a fini par en être l'adversaire le plus déclaré : il avait fait partie en 1881 et 1884, du cabinet signataire des deux traités qui assurèrent l'indépendance du Transvaal : quelques années après, il s'associait au *raid* Jameson et contestait ouvertement, dans de longues et perfides

négociations, l'autonomie de la République sud-africaine.

... Aucun de ces changements, en apparence scandaleux, n'a pu porter atteinte à sa popularité : c'est que l'homme lui-même n'avait pas changé : il était resté aussi acerbe dans ses critiques, aussi insolent dans ses apostrophes, aussi capable d'inconvenances parlementaires et d'incongruités diplomatiques, aussi obstiné dans les déconvenues que lui imposait la fortune, aussi persuadé que la fin justifie les moyens. Il a embrassé ardemment le radicalisme à vues étroites et l'impérialisme immodéré qui sont les deux manifestations de la démocratie contemporaine. C'est cette identité de l'homme avec lui-même, cette perpétuité de la ténacité et de la force, même appliquées à des objets indignes d'elles, qui ont été les causes de son singulier prestige et d'une explicable fortune. . . .

J'ai dit que je ne faisais point de compte rendu et que je ne discutais point. Je me borne à citer. Mais je n'ai pas besoin de dire qu'entre les deux politiques, entre les deux Angles, c'est la première qui, dans l'intérêt de la grande nation anglaise comme dans l'intérêt du reste de l'humanité, a nos préférences. Et quand certains organes de la presse britannique, en constatant que ces préférences sont celles de tout ce qui compte sur le reste du globe, s'imaginent qu'elles sont dictées par la jalousie et la malveillance à l'égard de leur patrie, ils se trompent grossièrement. Ce que nous blâmons chez nos voisins, nous l'avons blâmé, à l'occasion, et nous le blâmerions encore chez nous. Et c'est parce que la prospérité, la sagesse et la grandeur véritables des autres nations sont à nos yeux une partie du patrimoine commun de l'humanité que nous déplorons, sans amertume, mais non sans pitié, tout ce qui peut porter atteinte au bon renom et à la légitime influence de nos voisins.

FRÉDÉRIC PASSY.

Paris.

A Saint-Jérôme

—Notre nouveau pharmacien, en face du marché, informe le public qu'il trouvera chez lui un assortiment de graines de semence des plus considérables et des plus complets.

—Il nous fait peine d'avoir à annoncer le décès d'un de nos bons amis, M. Amédée Gaboury, fils de M. le Dr A. Gaboury, de St-Martin, comté de Laval. Le défunt s'est éteint mardi, à la résidence de son père, après une maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Il était âgé de 37 ans et 7 mois.

M. Gaboury, après de brillantes études au Séminaire de Ste-Thérèse, se livra à l'étude du droit. Il fut reçu avocat avec grande distinction. Après un court séjour à Montréal, il alla s'établir à Bryson où il se distingua dans la pratique de sa profession.

M. Amédée Gaboury était un jeune homme studieux, un joyeux camarade, un avocat intègre.

Tous ceux qui l'ont connu regretteront le décès prématuré de celui qui plaça toujours l'honneur et la franchise au-dessus de tout.

Nous offrons à sa famille éplorée nos plus sincères sympathies.

—Dimanche dernier a eu lieu le "parti de sucre" du Théâtre de la Gaieté à l'établissement de M. Godfroy Morand.

Les invités, au nombre d'une trentaine, ont passé une joyeuse après-midi dans le bois. La température était magnifique et l'endroit choisi des plus enchanteurs.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué : MM. Léon et Emile Rolland, Dufresne, Blanchet, Beaudry et J. B. Adolphe Tison, de Montréal ; Henri et Jean Rolland, Edouard Langlois, Rodrigue Deschambault, Rodrigue Castonguay, O. G. Labelle, Ls. Deschambault, Louis Labelle, Em. Berty, Gustave Itzweire, B. Vincent, M. Desrosiers, Ed. Gibault, Anselme Guénette, Octave Gingras, St-Germain, Poitras, et autres, de notre ville.

Après un excellent dîner champêtre, dont le menu avait été préparé sous l'œil vigilant du cuisinier en chef de circonstance, M. Octave Gingras, l'on fit de la musique de fanfare, MM. Dufresne, Henri Rolland et J. B. A. Tison, dirent quelques jolis chansonnettes, puis, après quelques vieilles chansons canadiennes, les invités s'installèrent autour du chaudron rempli d'excellente *tire*, munis chacun de la *palette* traditionnelle, et ils firent honneur au produit essentiellement national.

La fête se termina par un petit banquet intime donné à l'hôtel Poulin.

BROCHE A CLOTURE

Il nous fait plaisir d'annoncer aux cultivateurs que nous attendons d'un jour à l'autre un char de Broche à Cloture Galvanisée, Unie et Barbelée, venant directement d'une manufacture des États-Unis et que nous leur vendrons bien bon marché.

C. E. LAFLAMME.

—Mre Tit-Jean Prévost, sans doute dans le but de récompenser ceux qui ont été cause qu'il est resté député et aussi pour témoigner de la reconnaissance à des collègues qui l'ont soutenu et secondé dans tout ce qu'il a fait à la Chambre de Québec, recevait à sa résidence, di-

DEPARTEMENT DES MODES

GRANDE... EXPOSITION

Des Modes Printanières

Samedi, le 12 au 19 courant

AU GRAND MAGASIN

R. Castonguay

A FIN de rendre ce Département des plus attrayants, je me suis réservé dans mon vaste magasin un local spécial des plus beaux et des mieux aménagés, où l'on trouvera tout ce qu'il y a de plus chic et de plus nouveau dans les Modes, ainsi que les Dernières Nouveautés.

Chapeaux Garnis Importés, Chapeaux Garnis, reproduction exacte des Modes Parisiennes et Anglaises, Ornaments, Fleurs, Plumes, Etc.

Je n'ai rien épargné pour rendre cette exposition la plus belle et pour continuer ma réputation comme tenant le haut commerce dans les modes.

Une visite est respectueusement sollicitée.

COLONNE
PHARMACIE
FOURNIER

PREMIERE
COMMUNION

Pour les Articies de

PREMIERE
COMMUNION

Tels que

Livres de Piété,
Chapelets,
Crucifix,
Images,
Etc.,
Etc.

ALLEZ A LA

Pharmacie
Fournier

Vous y trouverez l'assortiment le plus complet et le plus varié de tout Saint-Jérôme.

Les prix sont plus bas que partout ailleurs.

N'achetez pas ces objets de

PREMIERE
COMMUNION

Sans aller à La Pharmacie Fournier, et vous n'aurez pas le reproche à vous faire d'avoir acheté ailleurs, lorsque vous pouviez avoir mieux et à meilleur marché

A LA

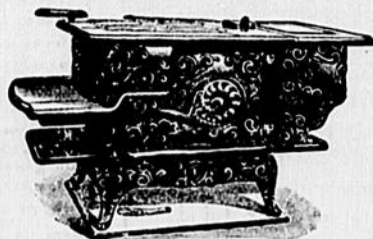
PHARMACIE FOURNIER

ST-JEROME, P. Q.

S. G. LAV'OLETTE

Marchand de

Glacières,
Poêles de Cuisine
... et autres,
Courroies
pour Moulins,
Scies Rondes,
Dynamite,
Etc., Etc.



Ferronneries,
Peintures,
Vernis,
Faïence,
Poterie,
Verrerie,
Ferblanterie,
Etc., Etc.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.
LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.
BICYCLETTES **RED BIRD**, de Brantford, Ont.

AVIS AUX MARCHANDS.—Instruments aratoires, tels que Faulx, Fourches, Grattes, Haches de toutes sortes, vendus à prix garantis aussi bas que ceux de Montréal.
Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture préparée, etc. au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE, 1
18-7-01-1a.

ST-JEROME

JOS. LACHAPELLE

CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS
ST-JEROME, P. Q.

M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir

DES SOUMISSIONS

pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.

M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.

A VENDRE

Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.

S'adresser immédiatement à

JOS. LACHAPELLE,

ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.

18-7-01-1a.

Bureau de Poste, B. 114.

ÉTABLI EN 1880.

Téléphone Bell No 54.

Chs. Elie Laflamme

MARCHAND, Gros et Détail

Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vitre, Vaisselle, Etc.

SAINT-JEROME, P. Q.

SUCCESSALE à l'ANNONCIATION, P. Q.

ALDERIC LABELLE, GERANT.

18-7-01-3m.

MONETTE & VEZINA

Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs

ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS

Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Diner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.

Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix. Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.

Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.

Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina. MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.

18-7-01-1a.

HON. G. A. NANTEL, C.R.
J. A. BEAULIEU, L.L.B.

Tel. Main 3490

Nantel & Beaulieu
AVOCATS

Bureau à Saint-Jérôme :
Bloc Paret.

Bureau à Montréal :
Edifice La Presse.

HOTEL BEAULIEU

LS. BEAULIEU PROP.
PRES DE LA GARE

SAINT-JEROME, P. Q.

18-7-01-1a.

manche dernier, une quinzaine de membres de la législature provinciale. M. Raymond Prétontaine s'était joint aux députés provinciaux.

Ces messieurs se sont fort amusés toute la journée. Ils ont visité notre ville dans toutes ses parties.

Il y eût grand dîner à la résidence de not'député.

Les hôtes de M. Prévost sont retournés dans leurs pénates par le convoi du soir.

—M. J. D. Fournelle est le seul marchand de notre ville qui vend les célèbres chaussures de J. D. King & Co., de Toronto. M. Fournelle est le seul agent de cette compagnie à Saint-Jérôme.

—M. Adélarde Prud'homme a formé une société avec M. Rémi Mailhiot, pour l'exploitation d'un restaurant, sous la raison sociale de Mailhiot & Prud'homme. Ces messieurs, qui viennent d'agrandir leur établissement, se proposent de donner entière satisfaction à leur nombreuse clientèle. Ils tiendront, comme par le passé, les bonbons, fruits et primeurs de toutes sortes.

—L'exposition de modes de la maison J. D. Guay a eu un immense succès. Les dames s'accordent à dire que le bon goût qui a présidé au choix de ces chapeaux ne peut être surpassé. Toutes se déclarent réellement émerveillées.

—Nous avons pu nous procurer des détails exacts sur l'accident qui est arrivé au lac "Sugar Bush", à la ferme du Dr Vanier, occupée par la famille de M. Maurice Forget.

L'automne dernier, M. le Dr Vanier avait donné des cartouches de dynamite à son fermier pour miner quelques gros rochers. Durant l'hiver, M. Forget perça plusieurs trous dans ces rochers. A la fin de mars dernier, il se prépara à faire partir les mines. Comme la dynamite était humide et glacée, il la plaça dans un bain-marie qu'il fit en plaçant un poëlon dans une chaudière d'eau chaude et mit le tout sur un poële qui était installé en dehors de la maison.

On sait que les mineurs font quelquefois sécher la dynamite de cette façon.

Tout à coup, une terrible explosion se produisit et bain-marie et poële furent réduits en atomes. Mme Forget reçut un éclat de chaudière dans l'aine, lui infligeant une blessure mortelle et deux enfants furent blessés légèrement. La malheureuse mourut le soir, munie de tous les secours de la religion.

Cet accident a jeté la consternation dans la région et ému un grand nombre de nos concitoyens, qui connaissaient bien la famille Forget, qui demeurait autrefois dans notre ville.

—Nous offrons nos plus sincères condoléances à M. Milton McDonald, administrateur du *Journal*, pour la perte si cruelle qu'il vient de faire dans la personne de sa fille bien-aimée, Mlle Martha McDonald, décédée à Montréal, à l'âge de 21 ans.

VIN ST-LOUIS

Notre vin canadien prend continuellement de la popularité de jour en jour. Un très grand nombre en font usage à chaque repas à la place de la bière.

Il ne coûte pas plus cher, malgré qu'il y ait une grande différence dans la qualité. Pas de changement dans le prix : 40 cts. le gallon.

C. E. LAFLAMME.

—Samedi dernier, un nommé Joseph Jetté a été victime d'un accident causé encore par la dynamite. Le malheureux était à faire partir des coups de mines et voyant que l'une d'elles ne partait pas, après un temps assez long, il se mit en devoir de la vider. Le coup partit sou-

dain et Jetté fut projeté à une certaine distance. Il eut une jambe brisée et une main brûlée assez grièvement.

Il est sous les soins du Dr Vanier qui a réduit la fracture.

—Il y a eu réunion très importante du conseil-de-ville mercredi soir. Tous les conseillers étaient à leur poste.

Après quelques affaires de routine, le conseil a décidé, à propos du bonus Fischel de ne rien payer du tout, parce que M. Fischel n'a pas rempli ses obligations. Cependant la ville lui permettra d'occuper la bâtisse de la manufacture pour une année à venir, moyennant que M. Fischel s'engage à payer l'assurance pour l'année écoulée et pour l'année à venir et qu'il emploie douze chefs de famille, outre les 40 employés qu'il a actuellement. M. Fischel doit donner sa réponse par écrit à la prochaine assemblée du conseil.

Une requête de M. Godfroy Valiquette, portant 72 signatures, qui demandait l'établissement d'un étal privé dans le haut de la ville, a été renvoyée.

Les bouchers avaient fait signer une contre-requête demandant que les choses restent dans le *statu quo*. Cette requête portait 92 signatures. Parmi ces 92 noms, il y avait 40 personnes dont les noms apparaissaient déjà sur la requête de M. Valiquette !

On ne saurait réellement trop blâmer la conduite de ceux qui ont ainsi signé les deux requêtes.

Certaines personnes semblent ignorer qu'ils commettent une action indigne en agissant ainsi.

M. l'échevin Nantel s'est élevé fortement, en plein conseil, contre cet abus.

Le conseil a ensuite décidé d'avoir un abattoir en dehors de la ville. Un règlement sera préparé pour obliger tous les bouchers à aller tuer leurs animaux à cet endroit.

Un système d'alarme électrique complet sera installé bientôt dans notre ville. M. le Dr Fournier a été chargé de préparer les plans de cette installation. Nous aurons un système comme à Montréal. Notre département du feu sera alors aussi complet que possible.

Les laitiers de la campagne qui vendront vendre du lait dans la ville, seront obligés de payer \$15.00 par année à l'avvenir. Ainsi l'a décidé le conseil.

L'assemblée s'est ajournée à lundi, le 21 du courant.

Nos édiles ont fait de la bonne besogne, mercredi, et nous les en félicitons.

CE QUI EST VRAI

Ceux qui disent que tous les remèdes sont bons ont tort. Le BAUME RHUMAL seul est vraiment efficace contre les affections de poitrine.—44

Avis de Faillite

IN RE
Joseph Trudel, marchand de meubles de la Ville de St-Jérôme, P. Q.

Failli.

Les soussignés vendront par encaissement public aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 Rue St-Jacques, en la cité de Montréal,
LUNDI LE 14 AVRIL 1902,
à 11 heures de l'avant-midi

Fonds de commerce de meubles et roulant \$ 166 00
Dettes de livres et billets recevables 355 08

\$ 521 08

Stock visible sur les lieux.
Inventaire et liste des crédits, en vue à nos bureaux.

BILODEAU & CHALIFOUR,
15 Rue St-Jacques,
Montréal.

MARCOTTE FRÈRES,
Encanteurs.

J. L. ST-JACQUES, L.L.L.

AVOCAT

Bureau à St-Scholastique
Mardi et Samedi.

LACHUTE.

FEUILLETON

LES

Jetons Mystérieux

PREMIÈRE PARTIE

LA FÉE DES SAULES

XV

(Suite)

—Mais, reprit vivement Angèle, rien ne serait plus facile que de me remettre dans le train, il suffirait pour cela de quelques jours, en me montrant en tenue de gala, au Bois, aux premières, aux courses, partout enfin où on rencontre tout Paris, le tout Paris des gens chics !

—C'est au mieux. Tu recevras nos instructions à cet égard. Pour le quart d'heure ton rôle sera bien simple.

—Voyons ça ! je suis curieuse de le connaître.

—Tu es une parente éloignée du docteur Thompson que voici, or, le docteur entoure d'une protection toute spéciale une jeune fille à laquelle tu seras présentée, et près de qui tu tiendras l'emploi d'amie sérieuse, de chaperon, de dame de compagnie.

Angèle avait froncé ses sourcils et ses narines se dilataient.

—Une jeune fille ! répéta-t-elle.

Le jeu de physionomie de la déclassée n'avait point échappé à Pascal.

—Pas de bêtises, ma chère ! s'écria-t-il, pas d'idées saugrenues et de jalousies ridicules ! La jeune fille dont il s'agit doit être l'instrument de notre fortune ; par conséquent elle est sacrée pour nous ! Voici d'ailleurs l'histoire de cette enfant, histoire que tu dois connaître avant la présentation. Ça t'éviterait des *impairs*.

Pascal raconta ce que nos lecteurs connaissent déjà, sauf, bien entendu, ce qui se rapportait à la médaille commémorative, dont il ne savait pas le premier mot. Angèle possédait au plus haut point cette sensibilité factice qui fait tremper tant de mouchoirs au théâtre, les soirs de mélodrame.

—Pauvre jeune fille ! murmura-t-elle en larmoyant, si jeune, si belle, si malheureuse, si abandonnée ! une véritable héroïne de roman-feuilleton à sensation ! je l'aime déjà de tout mon cœur !

Elle ajouta en regardant Pascal et Jacques :

—Vous voulez sans doute la produire dans le monde, lui donner l'occasion de jeter le grappin sur quelque archi-millionnaire, le lui faire épouser et prélever un million ou deux sur la dot. Ça ne serait point bête du tout !

Les deux hommes échangèrent un sourire, puis Pascal répliqua :

—Lorsque nous en serons-là, les explications les plus complètes te seront données, mais nous n'en sommes pas là. Résumons-nous : Tu es la cousine par alliance du docteur Thompson ; tu vas devenir la meilleure, ou plutôt la seule amie de Marthe Grandchamp ; tes fonctions consisteront à veiller sur elle, à la distraire, et tu consacreras ta grande expérience des choses de la vie à l'empêcher de se laisser prendre son cœur. On ne manquera pas de lui débiter tous les clichés de la galanterie, tous les lieux communs de l'amour banal. Il faut que, grâce à toi, ses oreilles soient sourdes à ces vains propos ! il le faut absolument ! Marthe s'éprenant de quelqu'un, ce serait notre ruine, songez-y bien !

—Bref, fit Angèle avec un long éclat de rire, me voilà transformée en cuirassier du jardin des Hespérides, gardien des pommes d'or !

—Très juste, la comparaison seulement le cuirassier était un dragon, dit l'histoire.

—Bah ! dragon ou cuirassier c'est la même chose ! Le rôle est amusant. Quand me présenterez-vous à la jeune personne ?

—Tout à l'heure, car tu vas venir déjeuner avec nous. N'oublie point que, devant elle, tu ne me connais pas, ajouta Pascal. Tu ne connais que ton cousin le docteur Thompson.

—C'est entendu cousin, et je saurai vous témoigner cette familiarité décente que comporte le cousinage.

—Souvenez-vous surtout, dit Jacques à son tour, que Marthe est le portrait vivant de ma fille que j'adorais et que j'ai perdue. Cette ressemblance est même la cause principale de ma soudaine affection pour l'orpheline.

—Est-ce que c'est vrai cette menterie-là ? demanda Angèle en riant de nouveau.

—Il faut que ce soit vrai, répondit l'exsecrétaire du comte de Thonnerieux.

—Eh bien ! soyez paisibles, on s'y conformera. Du moment qu'il s'agit de gagner un gros lot à la loterie de l'avenir, et surtout d'obliger mon beau Pascal et son ami, je deviens une chose passive et soumise, un instrument agissant sans comprendre, une machine qui ne raisonne pas.

—C'est ainsi qu'il faut être pour nous aider à décrocher la timbale ! dit Jacques Lagarde. Maintenant, je vous soumets une idée qui n'est venue. Je crois que pour le quart d'heure, il serait essentiel, avant toute chose, d'éloigner Marthe de Paris.

—Éloigner Marthe de Paris ! répéta Pascal stupéfait. Pourquoi ?

—Pour éviter qu'elle n'attire prématurément l'attention. Son éclatante beauté est le principal atout de notre jeu ; or, pour que cette beauté nous serve bien, il ne faut point qu'on l'ait remarquée ailleurs que chez le docteur Thompson ; donc, comme nous ne pouvons enfermer Marthe et la priver de toute sortie, ce qui d'une part serait cruel, et de l'autre très mauvais pour sa santé, par conséquent pour sa beauté, je trouverais utile, indispensable même, de l'installer dans une petite maison de campagne aux environs de Paris. Là elle pourra respirer en tout liberté le bon air. Personne ne la verra, sauf des paysans qui ne feront pas attention à elle, et elle se remettra bien vite de l'ébranlement causé par les chagrins et les privations, j'ajouterais qu'en dehors de ces considérations, sa présence à Paris serait non seulement inutile, mais gênante pour nous, pendant que nous préparerons notre installation. Suis-je dans le vrai ?

—Vous devez y être, dit Angèle, pour ma part je suis de votre avis sans même savoir où vous allez ?

—J'approuve également, appuya Pascal. Dès demain, je m'occuperai de trouver une retraite champêtre bien isolée, un petit ermitage perdu sous de grands arbres, où nous conduirons Marthe, et où Angèle lui tiendra bonne et fidèle compagnie.

—Bravo ! s'écria la marchande à la toilette, ça me plaira tout plein la villégiature ! d'abord on ne se figure pas combien j'ai des goûts bucoliques ! Voir se lever l'aurore, mon rêve ! boire du lait frais, manger du pain bis, ça dégoutte un peu la carte du jour des premiers restaurants de Paris ! Ecouter la fauvette et le rossignol, c'est autrement chic que d'entendre dans les *beuglants* Paulus et Mme Faure ! Telle que vous me voyez, mes excellents bons, j'étais née pour être fermière ! J'ai raté ma vocation !

—Voilà qui va bien ! dit Pascal, mais autre chose, et une chose des plus importantes, ajouta-t-il en s'adressant toujours à Angèle. Tu n'as pas gardé, n'est-ce pas, la petite chambre louée par moi à Montmartre rue des Moines sous un nom de fantaisie, avant mes ennuis, et tu as déménagé tout ce qui s'y trouvait.

—Je te prie de le croire ! Tu avais dit que cette chambre renfermait certaines choses fort compromettantes pour toi si la police y fourrait son nez. J'ai pris mes précautions.

Angèle expliqua à Pascal qu'elle avait loué un autre local dont elle avait ponctuellement payé le loyer.

—J'y allais, ajouta-t-elle, de temps à autre donner de l'air. La location est à mon nom, soi-disant pour un de mes cousins qui est censé voyager en Amérique.

—Parfaitement combiné !

—Quand on aime bien ; on n'est jamais bête, mon beau Pascal.

—Où est cette chambre ?

—Dans un quartier perdu, rue de Puébla, numéro 69.

—Le prétendu cousin, comment s'appelle-t-il ?

—Jules Martin.

—Ah ! bien, Jules Martin, ce sera moi. Tu me conduiras rue de Puébla.

—Quand ?

—Dès ce soir. J'ai différentes recherches à faire dans les objets déménagés.

Maintenant, dépêche-toi de t'habiller. Nous allons te mener déjeuner à l'hôtel du *Parlement* où nous sommes descendus, et nous te présenterons Marthe Grandchamp.

—Je ne vous demande que dix minutes, fit Angèle. Toilette simple, n'est-ce pas ?

—Très simple et même un peu sévère.

—Compris.

Angèle disparut et, avant que les dix minutes fussent écoulées, on la vit revenir, entièrement vêtue de noir avec un goût parfait.

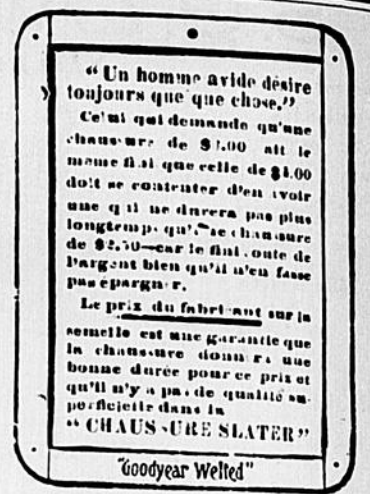
XVI

Nos trois personnages montèrent dans la voiture qui stationnait à la porte et prit le chemin de l'hôtel du *Parlement*, situé à l'angle de la rue Vignon et de la place de la Madeleine. Marthe, absorbée dans ses pensées, attendait sans impatience le retour de ses protecteurs, et ne s'était pas même aperçue de la durée de leur absence. Elle fut présentée à Angèle par Jacques, ou plutôt par le docteur Thompson, qui lui présenta ensuite celle-ci comme sa cousine.

Angèle se montra si gracieuse, si affectueuse, si *bonne enfant*, que Marthe se sentit conquise tout de suite, et très disposée à s'attacher à sa nouvelle amie. Tout en déjeunant, le docteur parla du projet conçu par lui d'envoyer Mlle Grandchamp vivre à la campagne en compagnie d'Angèle, pendant les quelques jours où les préparatifs de son installation l'absorbent de façon complète.

Rien ne pouvait être plus agréable à la jeune fille que la réalisation de ce projet qui lui permettait de passer ses premiers jours de deuil loin du monde, dans une solitude à peu près complète, et il fut de nouveau convenu que le lendemain Pascal se mettrait en quête d'une retraite agréable aux environs de Paris, sur les bords de la Seine ou de la Marne. Marthe avait quitté la grande ville si jeune qu'elle ne se rappelait absolument rien, et sans le poignant chagrin qu'elle éprouvait elle aurait certes pris plaisir à visiter ce Paris où elle était née et qu'elle ignorait.

(A suivre)



J. D. GUAY, ST-JEROME
SEUL AGENT LOCAL

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La meilleure route et la plus populaire pour Toronto, les Chutes Niagara, London, Detroit, Chicago et toutes les stations du Canada et des Etats-Unis.

	Quotidien	Quotidien	Daily ex Sun
Quitte Montréal	9.00 a. m.	10.00 p. m.	8.00 p. m.
Arr. Toronto	4.50 p. m.	7.15 a. m.	6.50 a. m.
Arr. Hamilton	5.50 p. m.	8.30 a. m.	8.15 a. m.
Arr. Ch. Niagara	7.15 p. m.	10.10 a. m.	10.10 a. m.
Arr. Buffalo	8.35 p. m.	11.55 a. m.	11.55 a. m.
Arr. London	7.42 p. m.	11.00 a. m.	11.00 a. m.
Arr. Detroit	9.30 p. m.	1.10 p. m.	1.10 p. m.
Arr. Chicago	7.30 p. m.	8.45 p. m.	8.45 p. m.

Tous ces trains font la communication sans retards à Chicago avec les trains rapides allant à St. Paul, Winnipeg, et toutes les stations de l'ouest américain, y compris les Etats de la Californie, de l'Oregon, de Washington et de la Colombie britannique, sur la côte du Pacifique.

Un char café-palais est sur ce train et un repas à la carte servi à toute heure durant le jour à la convenance des passagers.

Des Dortoirs de Touristes

Partant de Montréal, tous les lundis et mercredis à 10.30 p. m. pour l'accommodation des voyageurs ayant des billets de première ou de seconde classe pour Chicago et à l'ouest de cette place jusqu'à la côte du Pacifique. Un prix nominal est fixé pour les places dans ces chaires-dortoirs. Lits réservés à l'avance.

Le chemin de fer du Grand Tronc est aussi la route la plus directe entre Montréal et Portland, Boston et toutes les stations des Etats de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que New-York.

Pour acheter vos billets et retirer votre place dans les chaires-dortoirs, adressez-vous à

J. M. DORION, Agent G. T. R.,

Lachute ou St-Philippe,

Dr E. N. FOURNIER

Saint-Jérôme.

TÉLÉPHONE No. 55

J. E. PARENT

Notaire, Commissaire, Etc.,
ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort ? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

A LOUER

Un beau grand magasin avec bons logements, dans un des plus beaux sites de la ville de St-Jérôme, bien adapté pour le commerce de gros, soit ferronnerie, marchandises sèches ou épiceries.

J. E. PARENT,

ST-JEROME.

La Librairie St-Jérôme

EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ
ST-JEROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50. Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornements, Papier Vert et autre à double couleur, Tapiserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Miroirs à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines et Jongs de Mariage et autres Bijoux de valeur.

18-7-01—18.

LA NATION est imprimée et publiée à Saint-Jérôme, par LA CIE. D'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME, qui en est propriétaire.